



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **HOME CUISINE SARL**, Grand-Rue 30,
1315 La Sarraz
2. Date du prononcé de dissolution: 04.05.2018
3. Suspension de faillite: 18.05.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.06.2018
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: L'achat, la vente, l'installation et la réparation dans les domaines des cuisines, de l'électroménager, de l'informatique et de toutes roches naturelles ou artificielles

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte
1260 Nyon 1

04248055

